

# 1 Animation de réseaux

Information et échanges de pratiques entre pairs ; mutualisation et développement de projets communs.

# 2 Ressources et Qualification

Formation-qualification aux métiers du centre social ; parcours d'accueil du-de la bénévole ; participation et développement du pouvoir d'agir ; accès aux droits.

# 3 Accompagnements

Toutes les étapes du renouvellement du projet social ; accompagnements thématiques ; répartition des interventions par EPT.

# 4 Représentation

Représentation et valorisation des structures de l'animation de la vie sociale ; porter leur parole auprès des pouvoirs publics ; développement des partenariats et des coopérations.

## LES 4 MISSIONS DE LA FÉDÉRATION

### NOS PRINCIPES ET NOS MOYENS D'AGIR

#### Agir pour l'égalité...

La Fédération accompagne son réseau à prendre en compte les questions d'égalité en réaffirmant le principe d'accueil inconditionnel au sein des structures et d'un égal accès de tous et toutes à leurs droits.

#### ... en s'engageant ensemble pour la transformation sociale

Se traduisant au quotidien dans le réseau 93 par le développement du pouvoir d'agir des habitant-es sur leur environnement afin de faciliter leur épanouissement et leur émancipation.

**Ces missions et principes se traduisent dans notre projet fédéral, renouvelable tous les 4 ans.**

### LE RESEAU DES STRUCTURES AVS DU 93

**Un réseau des structures de l'animation de la vie sociale (AVS) et de développement local (DSL), au service des habitant-es de Seine-Saint-Denis.**

Les structures AVS sont des foyers d'initiatives portées par des habitant-es associé-es et appuyé-es par des professionnel·les, capables de définir et de mettre en oeuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

*[Extrait de la charte des centres sociaux adoptée lors de l'AG de la FCSF, à Angers, en avril 2000]*

Les structures de l'animation de la vie sociale sont agréées et financées par les Caisses d'Allocations Familiales sur la base d'un projet social. Ce projet garantit les missions des structures.

### 2 missions générales du centre social :

#### Mission 1

Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale,

#### Mission 2

Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitant-es d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

*[Lettre circulaire CNAF – circulaire relative à l'animation de la vie sociale, juin 2012]*



#### SERVICES ET ACTIVITÉS INTÉRÊT INDIVIDUEL

Des services et activités adaptés aux besoins exprimés par les habitant-es en collaboration avec les parties prenantes des structures

- activités pour toutes les familles
- sorties de loisirs et culturelles
- accompagnement à la scolarité
- ateliers linguistiques, de cuisine, d'informatique
- permanences sociales et juridiques
- soutien à la parentalité

#### ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS INTÉRÊT COLLECTIF

Projets d'intérêt collectif, portés par les habitant-es

- départs en vacances, sorties ;
- aide à la création d'associations, de groupes de parents, d'amicales de locataires, de collectifs d'habitant-es ;
- fêtes de quartiers, jardins partagés.

#### DÉVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETÉ INTÉRÊT GÉNÉRAL

Mobilisations visant à améliorer la qualité de vie pour tous·tes

- s'exprimer et agir sur différents enjeux : le logement, les discriminations, la santé, etc.
- être soutenu-es dans ses initiatives
- s'impliquer dans le fonctionnement des structures de l'animation de la vie sociale, dans la vie du quartier et de la cité.



# FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE SEINE-SAINT-DENIS

La Fédération des centres sociaux et socioculturels de Seine-Saint-Denis est une association d'éducation populaire créée en 1992. Animée par trois valeurs : **Dignité Humaine, Solidarité et Démocratie**, elle soutient et accompagne les centres sociaux dans leur fonctionnement afin de consolider leurs équipes, leurs activités et leurs projets.

Elle est inscrite dans un réseau :

- régional : l'Union Francilienne des Fédérations des centres sociaux et socioculturels – UFFCS
- national : la Fédération des Centres sociaux de France – FCSF

**64** structures AVS adhèrent à la Fédération

**79** centres sociaux et **14** espaces de vie sociale ont été agréés par La CAF en 2022 (source SENACS 2023)

**+ de 1000** salarié-es

**89%** des structures AVS proposent des actions démocratiques (débats sur enjeux de société, dialogues habitant-es-élu-es, constructions de politiques publiques, mobilisations)



**+ de 200 000** habitant-es accueilli-es chaque année

**+ de 2000** bénévoles d'activités et d'administration

**63%** des centres sociaux sont gérés par des collectivités territoriales

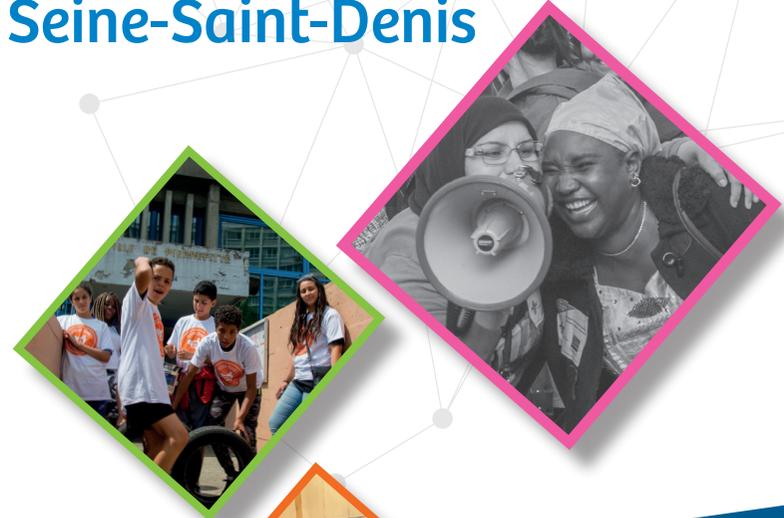
**89%** des centres sociaux et **100%** des espaces de vie sociale en quartier politique de la ville



Mise à jour : fév 2024



# La Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Seine-Saint-Denis



## POUR REJOINDRE LA FÉDÉRATION

contact@centres-sociaux93.fr – 01 41 50 52 67  
21, allée Jules Guesde 93320 Les Pavillons-sous-Bois – seinesaintdenis.centres-sociaux.fr

## NOS PARTENAIRES

